

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 9 mai 1951.-

N° 992 /Huis.

Objet:
Assignation à
MUKANDEKEZI.-



Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre transmis n°499/R.P.277 du
28/4/51, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en an-
nexe l'assignation à signifier à Mukandekazi.-

Cette dernière a quitté Astrida pour se fixer
au Belge d'Usumbura.

M. B. en retour assignation - Jacobusson, Directeur

L'Huissier,
CH. LEES,

Monsieur le Greffier auprès
du Tribunal de Première Instance,

à

U S U M B U R A.-
=====